

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROANNE



ORDONNANCE

9 MARS 2004

Nous, Jean Paul RENARD, Président du Tribunal de Commerce de ROANNE,



Assisté de Me J. BLETTERY, Greffier,

Vu la requête qui précède, la loi et les motifs sus-énoncés,

Vu les articles L. 223-33 du Code de Commerce et 25 du Décret du 23 Mars 1967,

Attendu qu'il convient de faire droit à la demande, présentée par Monsieur GIRARD Christophe agissant en qualité de co gérant de la société SARL GVGM AUDIT,

Désignons en qualité de commissaire aux apports :

Monsieur ROCHE René, 17-19 rue Roger Salengro, 42300 ROANNE

avec pour mission :

- d'apprécier et d'évaluer l'apport effectué par la SCP O ARTAUD. R GERGELE. C GIRARD. G MOREL. O ROMEUF. D VOLAND dont le siège social est 17/19 rue Roger Salengro, 42300 ROANNE,
- d'établir un rapport contenant les mentions prévues par les dispositions réglementaires en vigueur, qui sera mis à la disposition des associés et déposé au Greffe du Tribunal de commerce dans les délais fixés par le décret du 23 mars 1967.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

Fait en notre Cabinet,
A ROANNE,

Le 9 MARS 2004

Le Greffier

Le Président

Pour expédition collationnée et certifiée conforme, délivrée sur réquisition, par le Greffier soussigné qui a apposé le sceau du Tribunal de Commerce de ROANNE,

REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS

A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROANNE

Je soussigné Monsieur Christophe GIRARD agissant en qualité de Co gérant de la SARL GVGM AUDIT au capital de 10 000 euros dont le siège social est 17/19 rue Roger Salengro 42300 ROANNE, immatriculée au RCS de Roanne sous le numéro B 431 460 366

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La Société GVGM AUDIT envisage de réaliser une augmentation de son capital social au moyen d'apport des biens ci-après désignés :

Apport d'actions de la SA JOURDAIN au capital de 172 000 euros dont le siège social est 4 place de la Chataignerie 71140 BOURBON LANCY ,immatriculée au RCS de MACON sous le numéro B 320 800 246.

Cet apport serait effectué par la SCP O ARTAUD.R GERGELE.C GIRARD.G MOREL.O ROMEUF D VOLAND dont le siège social est 17/19 rue Roger Salengro ROANNE.

En conséquence, Je soussigné Monsieur Christophe GIRARD a l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner conformément aux dispositions des articles L. 223-33 du Code de commerce et 25 du décret du 23 mars 1967, tel Commissaire aux apports qu'il vous plaira, avec pour mission :

- d'apprécier et évaluer l'apport effectué par la SCP O ARTAUD.R GERGELE.C GIRARD.G MOREL.O ROMEUF.D VOLAND dont le siège social est 17/19 rue Roger Salengro Roanne
- d'établir un rapport contenant les mentions prévues par les dispositions réglementaires en vigueur, qui sera mis à la disposition des associés et déposé au Greffe du Tribunal de commerce dans les délais fixés par le décret du 23 mars 1967.

Fait à Roanne,
Le 04/03/2004.


GVGM Audit
Sarl au Capital de 8 000 Euros
17-19 rue Roger Salengro
42300 ROANNE
Tél. 04 77 44 75 75 - Fax 04 77 70 00 46
SIRET 431 460 336 00032 - APE 741 C